COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

MRC de Drummond

Line Fréchette élue préfète de la MRC de Drummond

Le 13 décembre 2023 – La MRC de Drummond annonce l'élection de la mairesse de Saint-Majorique-de-Grantham, Line Fréchette, au poste de préfète. Celle-ci a été élue sans opposition par les membres du conseil de la MRC à l'occasion de la séance publique tenue ce mercredi 13 décembre. Elle succède à la mairesse de Drummondville, Stéphanie Lacoste, qui occupait cette fonction depuis novembre 2021.

Mairesse de la Municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham depuis 2017, madame Fréchette a siégé à de nombreux comités de la MRC au cours des dernières années, notamment au comité administratif et de planification (CAP). Depuis 2021, elle agissait également comme préfète suppléante.

Les premiers mots de la nouvelle préfète ont été pour remercier ses collègues maires et mairesses : « Présider le conseil de la MRC est un honneur… qui vient aussi avec d'importantes responsabilités! Je peux vous assurer que je ferai tout en mon pouvoir pour être à la hauteur de vos attentes. Je veux par ailleurs exprimer, en mon nom et au nom de tous les membres du conseil, ma profonde gratitude envers la préfète sortante, notre collègue Stéphanie Lacoste, pour le travail colossal qu'elle a accompli durant son mandat à la préfecture, avec la précieuse collaboration de notre directrice générale, Christine Labelle, que je tiens également à remercier », a ajouté madame Fréchette.

Il est à noter que le poste de préfète suppléante sera dorénavant occupé par la mairesse de Drummondville.

La séance du conseil de décembre était également l'occasion de nommer les membres du comité administratif et de planification de la MRC. En plus de la préfète et de la préfète suppléante, qui y siègent d'office, le comité sera composé de Stéphane Dionne, maire de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse, de François Fréchette, maire de L'Avenir, de Sylvain Jutras, maire de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Village, de Nathacha Tessier, mairesse de Saint-Germain-de-Grantham, et de Benoît Yergeau, maire de Saint-Pie-de-Guire.

Tant les mandats de la préfète et de la préfète suppléante que ceux des membres du CAP sont d'une durée de deux ans.

-30-

Source :
Jean Dufresne
Coordonnateur des communications
MRC de Drummond
jdufresne@mrcdrummond.qc.ca
819 477-2230, poste 123